



Coupon repas

publié le 08/07/2010 - mis à jour le 03/09/2019

COUPON à remplir par les élèves demi-pensionnaires souhaitant prendre leurs repas au lycée, ou internes souhaitant rester à l'internat **pendant leur stage**, à remettre au service comptabilité du lycée, au minimum **8 jours avant le début de chaque stage**}

 **coupon** (Word de 23.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.